

Le gouvernement fait voter les députés jusqu'à ce qu'ils autorisent les paradis fiscaux secrets...

écrit par Durandurand | 7 avril 2016



EVASION FISCALE : le gouvernement bloque en pleine nuit un outil anti paradis fiscaux

« REPORTING » POUR LES ENTREPRISES : DÉSAVOUÉ PAR LES DÉPUTÉS, LE GOUVERNEMENT OBTIENT UN SECOND VOTE... CONTRAIRE AU PREMIER

[« Reporting » pour les entreprises : désavoué par...](#) par [LCP](#)

16/12/2015

Dans la nuit de mardi à mercredi, Christian Eckert a obtenu, dans la douleur, la suppression de l'obligation, pour les grandes entreprises, de rendre publics leurs impôts payés pays par pays.

Les députés ont adopté dans la nuit de mardi à mercredi le [projet de loi de finances rectificative pour 2015](#) tout en supprimant l'obligation de rendre public le « reporting » pour les grandes entreprises. Cette mesure avait été votée en première lecture et supprimée au Sénat.

Mais mardi soir, la suppression, voulue par le gouvernement, de cette disposition visant à lutter contre l'évasion fiscale, s'est faite dans la douleur.

« C'est moi qui décide »

A minuit, Christian Eckert, le secrétaire d'Etat au Budget, se dit opposé au « reporting », cette obligation, pour les grandes entreprises, de rendre publics

leurs impôts payés pays par pays. Une mesure exigée par certains socialistes et écologistes soucieux de lutter contre l'optimisation et la fraude fiscales.

« *Nous pensons qu'il y a quelques risques en matière de compétitivité de nos entreprises* », assure Christian Eckert qui évalue à 8000 le nombre de sociétés concernées par ce « reporting ».

Vingt minutes plus tard, les députés adoptent par 28 voix contre 24 les dispositions en question, sous les acclamations de certains d'entre eux. Dans la foulée, le ministre annonce que le gouvernement « *va demander une deuxième délibération* », c'est-à-dire un second vote.

A plusieurs députés qui ne cachent pas leur agacement, Christian Eckert réplique : « *C'est moi qui décide a priori* » .

Après une suspension de séance de près de 40 minutes, les députés procèdent donc à une nouvelle délibération et, surprise, inversent le vote précédent : 25 députés votent en faveur de l'amendement déposé par le gouvernement, 21 s'y opposent... Il est alors 1h20. Les dispositions sur le « reporting » sont donc supprimées.

Sur Twitter, la députée socialiste Fanélie Carrey-Conte, dépitée, dénonce une « *incompréhensible nouvelle occasion manquée* » .

<http://www.lcp.fr/la-politique-en-video/reporting-pour-les-entreprises-desavoue-par-les-deputes-le-gouvernement>

Le Premier ministre Manuel Valls, à l'Assemblée nationale. Le gouvernement a fait adopter un amendement annulant le vote en faveur du reporting pays par pays.

©DENIS ALLARD/REA

Mais qu'est-ce qui leur a pris ? Ce fut une nuit de folie à l'Assemblée nationale. A minuit, la France était dotée d'une arme antiparadis fiscaux très attendue et qui recevait son deuxième vote parlementaire positif en dix jours. A 1 h 30 du matin, le vote était annulé par une manœuvre indigne du gouvernement. Pour quel enjeu ?

Une étape clé dans la lutte contre les paradis fiscaux

Il y a dix jours, l'Assemblée nationale votait positivement en faveur d'un amendement demandant aux entreprises de rendre public, une fois par an, dans chaque pays où elles sont implantées, le montant de leur chiffre d'affaires, le nombre de leurs employés, les profits réalisés et les impôts payés.

Pourquoi ces données sont-elles importantes ? Parce que les paradis fiscaux ne sont pas, contrairement à l'imaginaire public traditionnel, des coffres-forts remplis d'argent. Ce sont des territoires dont les gouvernements vendent la souveraineté aux plus puissants en leur proposant d'écrire les lois qui leur conviennent. Ces lois ont un objectif : découpler, artificiellement, l'endroit où se produit une transaction économique (toucher un salaire, des intérêts, des dividendes, un héritage, réaliser un profit, une plus-value...) et l'endroit où elle est juridiquement enregistrée et donc contrôlée et taxée.

Avec une comptabilité pays par pays, on peut voir si une entreprise réalise du chiffre d'affaires dans un pays mais cumule des profits dans un autre où elle n'a pratiquement pas d'employés, voire d'activité et toutes sortes de bizarreries comptables. C'est une bonne technique pour repérer ceux qui abusent des paradis fiscaux, avant de déterminer comment les sanctionner.

Le G20 a prévu d'obliger les grandes firmes à fournir ces données aux administrations fiscales. Mais à elles seules. Actionnaires, parlementaires, ONG, journalistes, etc. sont exclus de l'information.

Antidémocratique

La nuit dernière, un amendement soutenu par plusieurs députés socialistes et écologistes visant à rendre publiques ces données reçoit de nouveau un vote positif. Comme le racontent les ONG qui ont suivi le débat, le gouvernement demande alors une suspension de séance, réveille ses partisans et fait voter à 1 h 30 un nouvel amendement annulant le précédent.

Surtout pas de données publiques sur les turpitudes fiscales de nos grandes entreprises. Une honte. Sur cette page de l'Assemblée, vous trouverez les noms des députés présents qui ont permis au gouvernement de réussir sa manœuvre (les votes pour) et ceux des 21 députés de gauche qui ont tenté de sauver l'honneur de leur famille politique.

En 2013, la France avait obligé les banques à fournir ces informations et à les rendre publiques. Le Parlement européen lui avait emboîté le pas et toutes les banques doivent désormais communiquer, à tous, ces informations (une analyse des résultats sera bientôt disponible). L'enjeu était d'étendre cette obligation à toutes les entreprises, au-delà du secteur bancaire.

Cette fois, le gouvernement a suivi le lobbying des grandes entreprises, qui sont vent debout contre la mesure, en refusant la transparence. Avec quel argument ? « On

n'est pas sûr que tout ça tourne bien », a déclaré à l'Assemblée nationale Christian Eckert, le ministre du Budget... (voir la vidéo)

La France s'enorgueillit d'être un pays moteur dans la lutte contre les paradis fiscaux. Cette nuit, c'était plutôt la France du frein moteur !

CHRISTIAN CHAVAGNEUX

<http://www.alterecoplus.fr/economie/le-gouvernement-bloque-en-pleine-nuit-un-outil-antiparadis-fiscaux-201512161612-00002776.html>